
ÉTHIQUE ET FINANCE

ÉTHIQUE ET FINANCE À ROME

HÉLÈNE PLOIX*

Rome est une ville symbole.

D'abord parce que la notion de *Fides publica*, ce crédit octroyé unilatéralement par les divinités est typiquement romaine.

Ensuite parce que Rome est la ville éternelle, symbole de la chrétienté. La *Fides publica* a une double dimension religieuse et financière, c'est pourquoi le petit groupe de la Caisse des dépôts qui a mené une réflexion sur le rapport de l'éthique à la Finance a choisi Rome pour entendre les premiers résultats de la recherche Finance Ethique Confiance (menée par la Caisse des dépôts dans le cadre de l'Association d'Economie Financière).

303

Mais il nous fallait nous enquérir sur ce que pensait le Vatican sur les rapports entre l'éthique et la Finance.

Nous avons eu la chance que le Très Père Georges Cottier, théologien de la Maison Pontificale, "Maître du Sacré Palais", veuille bien nous livrer ses axes de réflexion qui sont reproduits dans les pages suivantes.

Pour ceux qui doutent de la compatibilité entre l'éthique et finance, je relèverais deux aspects du texte du Père Cottier qui - à mes yeux - confirment la difficulté de cette relation :

- Le Père Cottier insiste que le fait que l'on ne peut s'en remettre au consensus pour fonder la vérité en matière de bien et de mal. Le compromis ne peut pas régler la notion du bien et du mal en dernière instance. Or, le lecteur sait qu'une des raisons du "vide éthique" en finance aujourd'hui, est que dans les cas rencontrés professionnellement et à l'intérieur des réglementations, chacun peut réagir selon sa morale, mais que les principes universels de référence lui manquent. Peut-être n'existent-ils pas.

- Le Père cottier rappelle aussi que la finance est une activité technique, la raison y est une raison instrumentale qui doit essentiellement se préoccuper des moyens et non des fins.

* Présidente de l'Association d'économie financière.

C'est donc davantage la dimension morale qui touche la société et qui renvoie aux principes de doctrine sociale de l'Eglise qui concerne les financiers. Plutôt que de rechercher des références éthiques pour définir les comportements adaptés, ne faut-il pas regarder sa responsabilité vis-à-vis de la société et son devoir de protection des faibles ?

Dans le second article de cette rubrique *Ethique et Finance*, Romeo Ciminello, animateur, à Rome, d'un groupe de réflexion de financiers catholiques, développe certains de ces thèmes, de son double point de vue de professeur de finances et de responsables des marchés internationaux dans une grande banque italienne.